

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----

MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT  
ET DE LA COOPERATION

-----



**Institut national de la statistique  
et des études économiques et démographiques**

-----

PROGRAMME D'HARMONISATION DES ENQUETES  
SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

-----

## **DEUXIEME ENQUETE HARMONISEE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES (EHCVM-2)**

-----

**ATELIER DE TRAITEMENT DES DONNEES NSU  
Kpalimé : du 17 au 30 janvier 2022**

Présenté par :

**TELOU Tchilabalo, Responsable technique**

## **1. Justification de l'enquête NSU**

Les enquêtes sur les conditions de vie des ménages constituent la principale source de données pour le suivi/évaluation de la pauvreté. Dans un grand nombre de pays en développement, les indicateurs de mesure de la pauvreté sont calculés sur la base de la consommation alimentaire et non-alimentaire. Les ménages déclarent certaines parties de la consommation alimentaire en quantité, soit parce que les ménages la prélèvent sur leurs stocks (stock de produits achetés ou de leur production propre), soit parce qu'il s'agit de cadeaux dont les ménages ignorent la valeur. D'autres sections d'une enquête sur les conditions de vie requièrent aussi des déclarations en quantités.

Or ces quantités sont pour leur grande part déclarées en unités de mesure non-standards. En effet, pour limiter les erreurs de collecte, il est préférable de permettre aux répondants d'exprimer les quantités des produits consommés dans les unités auxquelles ils sont plus familiers (tas, bol, boîte, etc.). Un des challenges majeurs de la valorisation de la consommation alimentaire dans les enquêtes auprès des ménages est la conversion en unités standards des unités de mesure non-standards utilisées par les répondants durant les interviews. Pour cette raison, l'exploitation des données requiert d'avoir les facteurs de conversion en unités de mesure standards.

Dans ces conditions et pour les besoins d'une exploitation et d'une analyse rigoureuse des données des enquêtes sur la pauvreté, il est nécessaire de créer une base de données des facteurs de conversions des unités de mesure non-conventionnelles en unités standards. Une telle base de données aide à améliorer l'exactitude des données de consommation alimentaire.

## **2. La collecte de données**

A la première édition de 2018-2019, dans les activités préparatoires, une enquête de marché sur les unités non standards avait été réalisée et a permis de disposer des facteurs de conversion de chaque produit dans toutes les strates couvertes par l'enquête.

Compte tenu non seulement des leçons tirées de la première édition, mais aussi de l'apparition de nouveaux produits, il s'avérait nécessaire de réaliser une collecte complémentaire sur les unités non standards. C'est à cet effet que du 25 juillet au 07 septembre 2021 que la collecte complémentaire sur les unités non standards s'est déroulée au Togo et a couvert 46 marchés urbains et ruraux du territoire national.

### **3. Structure des données collectées**

Les données sont regroupées en onze groupes de produits :

- Céréales et pains
- Viandes
- Poissons et fruits de mer
- Laits, fromages et œufs
- Huiles et graisses
- Fruits
- Légumes
- Légumineuses et tubercules
- Sucre et miel
- Epices et condiments
- Boissons

Chaque dossier de groupes de produit est composé des différentes bases de données sur les relevés et les unités de chaque produit.

Il y a aussi une base de données qui regroupe les informations sur les caractéristiques des marchés.

### **4. Traitement des données**

#### **4.1 Travaux préliminaires**

- Explorer la structure des données de la base NSU 2018 ;
- Préparer et bien nommer les dossiers de travail ;
- Coller les données et les fichiers intermédiaires dans les bons dossiers ;
- Adapter les fichiers qui vont servir à tourner le programme de fusion des données ;
- Adapter le programme harmonisé de fusion des données ;
- Lancer le programme de fusion ;
- Explorer la structure des données de chaque base finale issue de l'exécution du programme de fusion ;
- Concernant les données des rosterAutre1 et rosterAutre2, il faudra voir si les unités des produits sont valables. Si oui les retenir sinon les supprimer de la base ;
- Renommer les variables des rosterAutre1 et rosterAutre2, exactement comme celles du rosterFixes ; et ensuite fusionner les trois bases (rosterAutre1, rosterAutre2 et rosterFixes) en une seule.

## 4.2 Traitement des données

La base finale issue de la fusion sera celle sur laquelle le travail de traitement des produits-unités-tailles se fera.

Le traitement des données pour chaque produit se fera unité par unité (de la première à la dernière).

Le travail consistera à voir pour un produit :

- Si la combinaison unité-taille-prix-poids dans un marché donné est cohérente ;
- Si le poids d'une taille inférieure à celui d'une taille supérieure (ex : le petit bol de maïs pèse plus que le grand bol du même produit) pour une même unité du produit dans le même marché ou la même région....

A la fin du traitement des données NSU 2021, il faudra :

- Faire la comparaison avec les produits de consommation de l'enquête EHCVM 2 et affecter le code du produit de l'EHCVM 2 vague au même produit NSU.
- Traiter ou supprimer les groupes de produits de la base NSU 2018, et vérifier si les codes des produits de la base NSU 2018 sont les mêmes que celles de la base NSU 2021, sinon corriger.

**A la suite de tout ce qui précède, nommer les variables des bases NSU 2018 et NSU 2021 de la même façon et ensuite fusionner les deux bases. La base ainsi constituée est la nouvelle base NSU.**

## 5. Méthodologie de travail

- Trois rapporteurs seront identifiés parmi les participants pour élaborer le rapport de l'atelier.
- Tous les travaux préliminaires se feront en plénière.
- Deux ou trois produits seront traités en plénière.
- Deux groupes seront formés ensuite pour la suite des travaux.
- Chaque groupe présentera l'évolution des travaux quotidiennement

## 6. Programme de travail journalier

### Matinée

Début des travaux : 08h30

Pause santé : 10h30

Reprise : 10h45

Pause déjeuné : 12h30.

### Après-midi

Reprise des travaux : 15h00

Pause santé : 16h15

Reprise : 16h30

Fin des travaux : 18h00 ou plus.

## Pause les dimanches 23 et 30 janvier 2022

## 7. Répartition des produits par groupe de travail

Groupe de travail 1	Groupe de travail 2
OGOUMEDI	AKLOBESSI
DABOUDA	ADZIMASE
BALAKIME	APETOGBOR
ADOLI	DJIBOM
TELOU	GUEMA

Groupe de produits	Groupe de travail 1	Nombre de produits	Groupe de travail 2	Nombre de produits
	Céréales et pains		23	Viandes
Epices et condiments		13	Poissons et fruits de mer	11
Légumineuses et tubercules		23	Légumes	21
Huiles et graisses		9	Fruits	15
Lait et œufs		8	Sucres	5
			Vins et boissons	10
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>76</b>	<b>6</b>	<b>73</b>